

3 catégories :

AVEC CARTE et BAC sur les communes en redevance incitative :

Facturation au semestre incluant un forfait de 2 m³ pour l'accès en déchèterie.

Les apports au-delà des 2 m³ seront facturés sur le semestre suivant en fonction de la grille de tarifs ci-dessous.

TARIF : MONTANT DE LA REDEVANCE INCITATIVE SUR LES ORDURES MENAGERES EN FONCTION DE LA GRILLE TARIFAIRE DES BACS INCLUANT UN FORFAIT DE 2 M³ PAR SEMESTRE.

AVEC CARTE SANS BAC sur les communes en redevance incitative :

Abonnement annuel (quelle que soit la date de la demande ou de début d'activité) incluant un forfait de 4m³ pour l'accès en déchèterie.

Les apports au-delà des 4 m³ seront facturés l'année suivante en fonction de la grille de tarifs ci-dessous.

TARIF : ABONNEMENT ANNUEL DE 48 € INCLUANT UN FORFAIT DE 4M³.

AVEC CARTE (avec ou sans bac) sur les communes hors redevance incitative et hors territoire du SMIRGEOMES :

Abonnement annuel (quelle que soit la date de la demande ou de début d'activité) incluant un forfait de 4m³ pour l'accès en déchèterie.

Les apports au-delà des 4 m³ seront facturés l'année suivante en fonction de la grille de tarifs ci-dessous.

TARIF : ABONNEMENT ANNUEL DE 48 € INCLUANT UN FORFAIT DE 4M³.

2 m ³ par semaine	Nature des déchets	Abonnement	m ³ supplémentaire (au-delà de 4 m ³ à l'année ou de 2 m ³ par semestre)
	<i>Encombrants</i>	- Forfait de 4 m ³ à l'année = 48 € OU - Forfait de 2m ³ par semestre = abonnement inclus dans le montant de la redevance incitative	14 € / m ³
	<i>Gravats</i>		10 € / m ³
	<i>Bois</i>		10 € / m ³
	<i>Végétaux</i>		12 € / m ³
	<i>Plastiques</i>		10 € / m ³
	<i>Cartons</i>		Gratuit
	<i>Métaux</i>		Gratuit

Catégories des déchets dangereux		Nature des déchets	Tarifs	
10 kg par semaine Pour les quantités supérieures : prendre contact avec l'agent d'accueil qui vous conseillera.	Catégorie 1	<i>Emballages souillés</i> <i>Filtres à huile</i> <i>Peintures/Solvants</i> <i>Radiographies</i>	Déchets dangereux non inclus dans le forfait de 4m ³ annuel ou de 2m ³ semestriel (facturation dès le premier apport)	1,50 € / kg
	Catégorie 2	<i>Aérosols pleins ou vides</i> <i>Phytosanitaires</i>		3,00 € / kg
	Catégorie 3	<i>Produits non identifiés</i> <i>Réactifs de laboratoire</i> <i>Autres déchets toxiques</i>		4,50 € / kg
	Catégorie 4	<i>Batteries</i> <i>Cartouches d'encre</i> <i>Huiles de vidange</i> <i>Huiles de friture</i> <i>Piles</i> <i>Ampoules/Néons</i>	Gratuit	